



LES CHIFFRES
DE LA SEMAINE



23 %

La croissance des revenus de
STMicroelectronics sur un an,
au 1^{er} trimestre 2026

11 %

L'effet de change négatif dans
les revenus de Roche Holding
au 1^{er} trimestre 2026

75 %

L'amélioration de l'efficacité
énergétique du nouveau
module mémoire SOCAMM2
de 192 Go, lancé en
production par SK Hynix pour
les puces de l'IA de Nvidia

50 minutes et 26
secondes

Le temps record réalisé le 19
avril par un robot humanoïde
au semi-marathon de Pékin



par Arnaud BENOIST-VIDAL,
gérant d'actifs

L'ÉDITO D'ARNAUD

Le rouleau compresseur de l'effet de change

Et c'est parti pour une nouvelle saison des résultats trimestriels, synonyme d'une épreuve écrite (données publiées) et orale (conférence de presse) pour les directions des sociétés cotées. Cette période est traditionnellement angoissante pour les émetteurs, où il ne faut pas faire de faux pas. Cette fois-ci, il faudra convaincre les investisseurs sur la résilience de l'entreprise en pleine crise du Moyen-Orient (avec un mois de conflit dans les comptes) et sur sa capacité à confirmer, voire à relever, ses attentes annuelles. Pourtant, un facteur très négatif s'invite à cet évènement et pèse lourdement dans les revenus publiés en Europe : l'effet de change, essentiellement lié à la forte baisse du dollar (-11 %) et du yen (-13 %) contre l'euro, entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026. **Cette chape de plomb, en pleine crise énergétique, va-t-elle faire baisser les bénéfiques par action en Europe ?**

De la croissance organique à la baisse du chiffre d'affaires

La frustration est énorme. Beaucoup de débuts de conférences de presse commencent avec le sourire et des dirigeants tout fiers de fanfaronner sur une solide croissance de leur activité. La photo intermédiaire est en devise locale et illustre effectivement la performance réelle des filiales étrangères. Puis, tout à coup, les sourires se crispent et les directeurs financiers, qui se voient confier le sale boulot d'annoncer ces mêmes chiffres en euros, gâchent l'ambiance. Cette belle santé prend soudain du plomb dans l'aile avec des chiffres beaucoup moins flatteurs. Ainsi, l'activité de Sanofi, d'EssilorLuxottica et de L'Oréal est ressortie en hausse, respectivement, de 13,6 %, 10,8 % et 7,6 % à

taux de change constant. En euro, ces progressions ressortent plus modestement à 6,2 %, 4,1 % et 3,6 %. Quand la croissance est beaucoup plus modeste, la publication se traduit même par une baisse des revenus, comme c'est le cas pour Hermès International et LVMH dans le luxe, où une progression de 5,6 % et de 1 % se transforme en une baisse de 1,4 % et de 6 %. Il faut noter que l'impact négatif du change dans les comptes diffère pour chaque société, selon sa propre répartition géographique et la saisonnalité de ses revenus. Il est donc négatif de 7,4 % pour Sanofi, de 7 % pour LVMH, de 6,7 % pour EssilorLuxottica et de 4 % pour L'Oréal.

C'est pire pour les valeurs helvétiques qui publient en franc suisse.

Plus la devise est forte, plus l'addition est salée ! Nos voisins de la Confédération suisse en font la lourde expérience. Ainsi, Roche Holding a annoncé une croissance organique de 6 % qui est devenue une baisse de 5 %, soit un effet de change négatif de 11 % sur les comptes. Nestlé est passée d'une hausse de 3,5 % à une baisse de 5,7 %. Dans ces conditions, la décroissance est quasi-inéluctable.

Avantage à ceux qui publient en dollar

Une entreprise européenne a tout intérêt à publier ses comptes dans la monnaie principale de facturation de ses produits. Ainsi STMicroelectronics a affiché une croissance de 23 % de ses revenus en dollars. Le Suisse Galderma se paie même le luxe de publier une progression organique de 25,5 % qui est dopée à 30,5 % en dollar, grâce à la baisse du billet vert.

=====➔ la suite de l'édito page suivant

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



LA SUITE DE L'ÉDITO D'ARNAUD

De grâce, la BCE, ne montez pas les taux !

La semaine prochaine sera chargée en réunions de banques centrales, avec celles de la Banque du Japon (le 28 avril), de la Fed (le 29), de la BCE et de la Banque d'Angleterre (le 30). Parmi ces banquiers centraux, seul Jerome Powell est plutôt enclin à patienter face au nouveau choc des prix qui s'annonce. Toutes les autres ont ouvertement prévenu qu'elles ne prendraient pas le risque de laisser filer l'inflation comme en 2022. Il semblerait qu'elles soient encore d'accord pour ne pas prendre de décisions précipitées en avril et d'attendre juin pour agir. Seulement voilà, la situation d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle de l'époque, en plein redémarrage post-covid, où toute la chaîne d'approvisionnement mondiale était grippée. Les ménages avaient accumulé de l'épargne pendant les différents confinements, contrairement à aujourd'hui, où les consommateurs sont contraints d'arbitrer dans leurs dépenses. De facto, une hausse des taux directeurs de la BCE serait une erreur, car elle se traduirait par

une augmentation de notre devise, empirant le phénomène d'effet de change et pesant également lourdement sur les conditions financières de l'ensemble des acteurs économiques.

Quelle croissance des bénéfices pour 2026 ?

Après une dizaine de jours de publications, la croissance du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre sur un an ressort seulement à 1,1 % en Europe et à 8,6 % aux États-Unis. Celle des bénéfices par action est respectivement de 2,1 % et de 18,6 %. L'écart est énorme ! L'effet de change négatif évoqué a pesé à hauteur de 2 %. Malgré cela, les prévisions pour l'année entière 2026 sont pour le moment peu révisées à la baisse dans les deux zones géographiques. L'essentiel de la progression de l'euro s'est fait l'année dernière jusqu'en avril. Espérons que notre monnaie reste stable pour ne plus peser sur les comptes des trimestres suivants afin d'éviter de possibles révisions baissières des bénéfices.

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

*Responsable
des relations partenaires*

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



FINANCIÈRE
DE L'ARC

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

 www.financieredelarc.com

 04 42 53 88 90

 [Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 662 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.